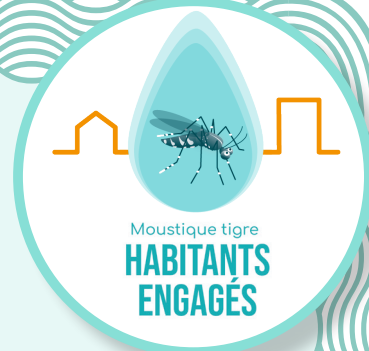


Moustique tigre : habitants, engageons-nous !

De plus en plus de communes et d'habitants s'engagent dans l'action pour limiter les nuisances liées au moustique tigre, **rejoignez le mouvement !**

JE M'ENGAGE

Pour limiter la prolifération du moustique tigre, il est indispensable de le priver d'eau ! Aussi, pour préserver mon confort et participer à la protection de mon quartier **je m'engage à réaliser régulièrement ces quelques gestes très simples, et surtout après des périodes de pluies et d'arrosages :**



Vider une fois par semaine tous les **réceptacles pouvant contenir de l'eau** : coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols. ...



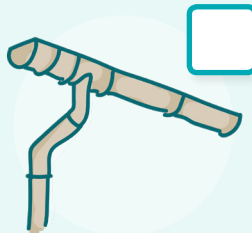
Ranger à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets.



Jeter les objets inutiles, boîtes de conserves, pneus usagés qui se trouvent en extérieur.



Couvrir de façon hermétique ou à l'aide d'un voile anti-insectes fin comme une moustiquaire, les **réserves d'eau de pluie**.



Curer pour faciliter l'écoulement des eaux les gouttières, rigoles recouvertes d'une grille...



Me protéger : moustiquaire, habits couvrants, privilégier les endroits aérés...

Le meilleur moment pour moi pour réaliser ces gestes pourrait être :

.....
jour / heure

signature de toute la famille

Je pose l'autocollant «habitants engagés» sur ma boîte aux lettres !



En s'engageant à respecter cette charte, vous recevrez votre kit anti-moustique. Ce kit est composé de petits objets et conseils pour vous permettre de vous protéger efficacement contre le moustique tigre. **N'attendez plus, engagez-vous !**